



DISPOSITIF CULTURE ACTIONS

Bilan financier d'utilisation de subvention

NOM DU PROJET :

DATE DE LA COMMISSION :

NOM DE L'ASSOCIATION :

Le bilan a pour objet non seulement un bilan de la mise en œuvre du projet conformément à sa présentation lors de la demande de subvention, mais surtout la description des opérations comptables qui attestent de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

Ce compte rendu, dûment rempli et accompagné des pièces justificatives requises (cf page 3) doit être retourné par voie postale ou par courriel au service culturel du Crous de Lille, à l'attention du Directeur Général, dans un délai de 6 mois après la tenue de la manifestation.

Il doit obligatoirement être établi, avant toute nouvelle demande de subvention (sauf si la date de réalisation d'un premier projet financé, objet d'une subvention accordée, est postérieure à la date de dépôt d'une nouvelle demande pour un autre projet)

Article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrateurs (extraits)

« Lorsque la subvention est affectée à une dépense déterminée, l'organisme de droit privé bénéficiaire doit produire un compte rendu qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention. Le compte rendu est déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les 6 mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le budget et les comptes de tout organisme de droit privé ayant reçu une subvention, la convention prévue au présent article et le compte rendu financier de la subvention doivent être communiqués à toute personne qui en fait la demande par l'autorité administrative ayant attribué la subvention ou celles qui les détiennent dans les conditions prévues par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 précitée. »

COORDONNEES :

CROUS LILLE NORD PAS-DE-CALAIS
Service culturel
Antenne Cité scientifique
Résidence Universitaire Bachelard Bât O
Cité scientifique
Avenue Paul Langevin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Service.culturel@crous-lille.fr

Ce compte rendu financier est composé de 3 feuillets :

1. Bilan qualitatif de l'action
2. Tableau de données chiffrées
3. Annexe explicative du tableau

1. BILAN QUALITATIF DU PROJET

1.1 IDENTIFICATION DU PROJET

INTITULE DU PROJET

NOM DU PORTEUR DE PROJET

NOM DE L'ASSOCIATION

1.2 DESCRIPTION DE LA MISE EN OEUVRE DE L'ACTION

1.3 DATE(S) ET LIEU(X) DE REALISATION DE VOTRE ACTION

1.4 NOMBRE APPROXIMATIF DE PERSONNES BENEFICIAIRES (PAR TYPE DE PUBLICS)

1.5 OBJECTIFS DE L'ACTION ATTEINTS AU REGARD DES CIBLES UTILISES

**Toutes photos ou documents supplémentaires sont les bienvenus*

2. TABLEAU DE SYNTHÈSE FINANCIÈRE

Les bénéficiaires de la subvention doivent sur la base du budget prévisionnel du dossier de candidature réaliser une synthèse budgétaire des dépenses et des recettes mobilisées pour la mise en œuvre du projet, objet de la subvention.

DÉPENSES					RECETTES				
NATURE de la dépense	Intitulés exacts	Prévu	Réalisé	Écart	NATURE de la recettes	Intitulés exacts	Prévu	Réalisé	Écart
ACHATS Fournitures Matériels Marchandises					SUBVENTIONS	CROUS			
SERVICES EXTÉRIEURS Locations, Impressions, photocopie,					AUTO FINANCEMENT Ressources propres, Billetteries, Vente de produits				
AUTRES - Traiteurs Transports Déplacements Droits d'auteur Prestations de services					AUTRES RECETTES Financements extérieurs, dons en nature, etc...				
EXCÉDENT de trésorerie					DÉFICIT de trésorerie				
TOTAL DÉPENSES					TOTAL RECETTES				

La subvention représente un total de% des produits
 (Subvention Crous attribuée/Total des dépenses réalisées x 100)

CONSIGNES POUR REMPLIR LE TABLEAU :

- Ne pas indiquer les centimes d'euros
- Pour les dépenses, une copie de l'ensemble des factures liées au projet est exigée
- Pour les recettes, l'attention du bénéficiaire est appelée sur le fait que les indications sur les ressources propres mobilisées ou sur les recettes liées à des événements annexes mis en place pour financer le projet (billetterie, bar, ventes diverses) valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

3. DONNEES CHIFFREES (annexe)

3.1 EXPLICATIONS ET JUSTIFICATIFS DES ECARTS SIGNIFICATIFS EVENTUELS ENTRE LE BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION ET LE BUDGET FINAL EXECUTE

3.2 RAPPEL DE L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS EN NATURE AFFECTEES A LA REALISATION DU PROJET SUBVENTIONNE, QU'ELLES SOIENT VALORISEES DANS LE TABLEAU DE SYNTHESE FINANCIERE, OU SIMPLEMENT UTILISEES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET (BENEVOLAT)

3.3 OBSERVATIONS A FORMULER SUR LE COMPTE RENDU FINANCIER DE L'OPERATION SUBVENTIONNEE

Je soussigné(e) NOM PRENOM
Représentant(e) légal(e) de l'association
Certifie exactes les informations du présent compte rendu

Fait le _____ à _____

Signature